

pour la saison d'automne. Tout le monde s'y est trompé, et il faut en prendre son parti bravement et attendre quelques mois encore pour faire de l'argent. En attendant, vivons dans l'espérance d'un temps meilleur. Un avis en passant à ceux à qui il prendrait l'envie de quitter le Canada pour venir ici avant le printemps prochain. Restez chez vous et gardez-vous bien de vous laisser bercer par l'espoir de trouver de l'ouvrage aux Etats-Unis cet hiver: ceux qui y sont avant vous peuvent à peine s'en procurer et cela à une grande réduction d'appointements. — *Echo du Canada*.

Exhibition agricole de St. Louis de Nouveau-Brunswick

Cette exhibition a eu lieu le 17 octobre, à St. Louis, sous les auspices de la Société d'Agriculture dont le Révd. Messire Richard est le président. Le concours a été favorisé d'une des plus splendides journées d'automne que l'on puisse désirer. La foule était considérable et la Société d'Agriculture de St. Louis remercie bien M. les Cures de St. Charles et de St. Marguerite qui avaient daigné se rendre sur le terrain de l'exhibition. On peut assurer que le concours de cette année est le mieux réussi qui se soit fait dans cette paroisse. Quarante-vingts entrées avaient été faites du département des animaux, le seul, pour ainsi dire, admis au concours. Dans l'après-midi, M. M. RICHARD, U. Johnson M. P. P., et le Révd. Messire Richard, Président de la Société adressèrent la parole à la foule: ce dernier démontrant que l'éducation et l'agriculture font la noblesse et le bonheur d'un peuple.

Paroisses des cantons de l'Est.—Le Révd. Messire Joloin à la tête de ses paroissiens est à construire une église, qui remplacera l'ancienne chapelle, elle aura une longueur de 85 pieds sur 45 de largeur.

Les catholiques de St. Etienne de Bolton sont aussi en voie d'élever un nouveau temple.

Si le catholicisme fait des progrès en Angleterre, ce même progrès se fait sentir dans les cantons de l'Est. Grand nombre de personnes distinguées abjurant leurs erreurs et ceux à qui le contact des sectes avaient fait oublier leurs devoirs redevenaient avec bonheur dans le droit sentier.

Le beurre, le fromage et l'élevage des animaux, tel est le commerce de cette partie des cantons de l'est.

Le produit des nombreuses fromageries que l'on voit sur toutes les routes est le plus délicieux que nous ayons mangé dans ce pays. La saveur du fromage est due, probablement à la bonté des pâturages, aux nombreuses sources d'eau vives des montagnes et et peut-être plus encore aux soins que l'on donne aux bestiaux.

Il n'est pas rare de voir des cultivateurs posséder des troupeaux composés de 100 vaches chaque et quelquefois plus. Par ce moyen édifier de très belles fortunes.

Les résidences du cultivateur en général sont d'un bon goût, et entourées pour la plupart d'une belle plantation d'arbres forestiers ou fruitiers, le tout dépend, de la nature du terrain où se trouvent situées les bâtisses du fermier. Quo nos cultivateurs suivent ce bon exemple et ils verront le même succès couronner leurs efforts.

Les canadiens aisés se répandent en grand nombre dans les cantons de l'Est, achetant les fermes de nos compatriotes étrangers à notre origine. Il est rare de voir un canadien vendre sa propriété; mais il est très commun de voir ceux, appelés américains, vendant les leurs à nos compatriotes. — *La Minerie*.

RECIPIENT RECETTES

Comment souder le fer avec l'acier

Un américain vient de prendre un brevet qui permettrait, d'après son dire, de souder le fer à l'acier avec la plus grande facilité, sans aucun risque d'altération pour ce dernier.

On mouille légèrement les deux surfaces qui doivent être appliquées l'une sur l'autre et on les saupoudre avec le mélange suivant: une partie de borax desséché; une partie de fine limaille de fer; 4 de prussiate de potasse. On attache solidement les deux parties ensemble, soit avec un fil de fer, soit autrement; puis il suffit de chauffer à une température de 350 à 400 degrés et de passer sous le marteau ou le laminoir, pour avoir une soudure

parfaite.

Ce procédé est d'une application facile, et par conséquent il peut être essayé par tous les forgerons de nos campagnes.

Moisissure du pain

Pour maintenir le pain aussi longtemps qu'il se peut à l'abri de cette avarie, il suffit de boulangier au plus tard tous les quinze jours en hiver; à garder son pain dans une huche bien fermée et à l'abri de l'humidité; à donner à sa pâte une dose suffisante de levain; à saler un peu cette pâte; enfin à faire cuire son pain longtemps à feu modéré, de manière que l'évaporation de l'eau soit dans toute la masse.

PRIERE A NOS ABONNES DE PAYER AU PLUS TOT.



DEPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PECHERIES

Ce Département recevra des Soumissions jusqu'à MIDI le 16 Novembre prochain, pour la construction d'un

PHARE

Sur le quai de la

POINTE A UX ORIGNEAUX

Paroisse de la Rivière-Quelle, Comté de Kamouraska.

Les PLANS et DEVIS pourront être examinés à l'agence du département à Québec, ainsi qu'au bureau de Monsieur Ernest Gagnon, N. P., à la Rivière-Quelle, où les personnes désirant soumissionner pourront aussi se procurer les blancs nécessaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

WM. SMITH,

Député Ministre de la Marine et des Pêcheries.

Ottawa, 16 Octobre, 1874.



CONTRAT DE LA MALLE

Des Soumissions adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à MIDI, VENDREDI, 14 DECEMBRE prochain, pour le transport des malles de St. Jean, pour un contrat proposé pour quatre ans, SIX fois par semaine aller et retour, entre la RIVIERE-DU LOUP et EDMUNDS-TON, à commencer du Premier Janvier prochain.

Le transport devra être fait dans une diligence, wagon ou sleigh commode et confortable, tiré par deux ou plusieurs chevaux et sujet à l'approbation du Maître-Général des Postes en tout temps. Chaque voiture devra être pourvue d'un compartiment couvert pour protéger les malles contre le mauvais temps.

Les malles devant laisser Rivière-du-Loup chaque jour, les dimanches exceptés, à 4 heures P. M., ou après l'arrivée de la malle de Québec, et arriver tous les jours à Edmunds, les lundis exceptés, à 7 heures A. M., ou quinze heures après le départ de Rivière-du-Loup.